

BULLETIN N°1 | JUIN 2023

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) CLIMAT ET REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES



**SITUATION DES CATASTROPHES ENREGISTRÉES DUES AUX
ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES AU 30 JUIN 2023.**

CONTEXTE

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction de la Météorologie Nationale (DMN) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM), les activités de l'année 2023 des Cinq groupes thématiques du Cadre National pour les Services Climatiques (CNSC) ont été relancées. C'est dans ce contexte que le groupe « Climat et Réduction des risques de catastrophes » élabore son premier bulletin sur le thème : « Situation des catastrophes enregistrées dues aux événements climatiques extrêmes au 30 juin 2023 ». En effet, avec un démarrage timide de la saison d'hivernage en mai, des pluies enregistrées ont provoqué des dégâts considérables notamment à Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéri.

Dans les communes de Namaro (Tillabéri), la pluie du 10 au 11 juin a causé des dégâts sur la route. La commune de Zabori dans le département de Dioundiou a été impactée le 27 juin par des vents forts ayant occasionné la chute de 5 pylônes de la compagnie nationale d'électricité (Nigelec).

I. DONNÉES ET SOURCES

Les données pluviométriques proviennent de la direction de la météorologie nationale (DMN). Les données sur les catastrophes liées aux inondations ont été fournies par la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) et la Direction Générale de la Protection civile (DGPC).

II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie du travail est articulée en quatre points :

- Collecte, traitement et analyse des données par les points focaux (météo et SAP) ;
- Elaboration du bulletin par les points focaux ;
- Validation du bulletin en plénière par le groupe de travail ;
- Mise en forme et diffusion du document par la DMN.

III. SITUATION CLIMATIQUE AU 30 JUIN

La saison des pluies 2023 s'est installée sur le Niger au cours de la deuxième décade de juin 2023. Des hauteurs de pluies assez importantes ont été enregistrés après le passage des systèmes pluvio-orageux.

Le Front Intertropical continue sa remontée sur le nord du pays avec une position moyenne de la troisième décade de juin 2023 nettement au-dessus de celles de l'année 2022 et de la moyenne 1991-2020 sur la même période (figure1).

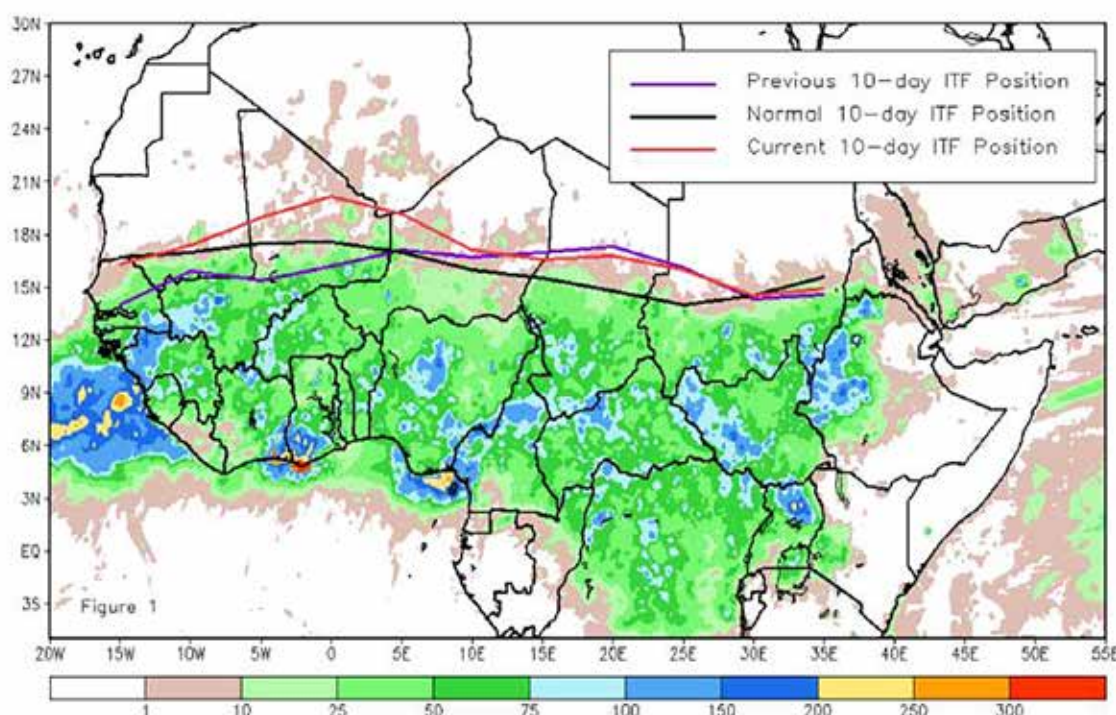


Figure 1 : position moyenne du FIT de la troisième décade de juin 2023, comparée à la deuxième décade de juin 2023 et à la normale 1991-2020.

Le cumul saisonnier a varié entre 20 mm (à Matameye, département de Kantché) et 210 mm (à Tondikiwindi, département de Ouallam) sur le pays. Des précipitations faibles ont été enregistrées au cours du mois d'avril sur les régions de Dosso, Tahoua, Tillabéri et Zinder. Des précipitations globalement faibles à modérées sont recueillies au cours des mois de mai et juin sur la majeure partie du pays. Cependant, des précipitations journalières de plus de 50 mm ont été enregistrés dans les régions de Tillabéri, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder. Les régions de Tillabéri, Dosso, Zinder et Tahoua sont les plus arrosées avec un cumul saisonnier oscillant entre 80 et 210 mm. Par contre, on note un cumul inférieur à 20 mm au centre du pays et la partie Nord N'Guigmi (figure2).

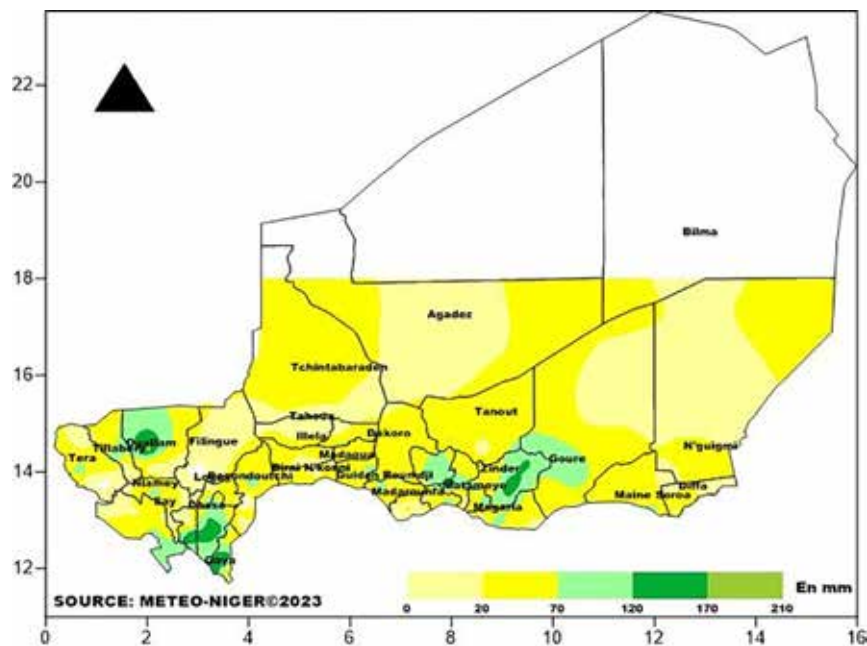


Figure 2 : Cumul de pluie à la date du 30 juin 2023.

On note une situation globalement excédentaire du cumul saisonnier comparé à l'année passée dans les régions de Maradi, Zinder, Tahoua, et Tillabéri. Cependant, on note une situation très excédentaire au niveau des départements de Ouallam, Doutchi, Gaya, Téra, Tassara, Zinder, Mada-rounfa. Le cumul saisonnier présente une situation équivalente à excédentaire sur l'ensemble du pays (Figure 3).

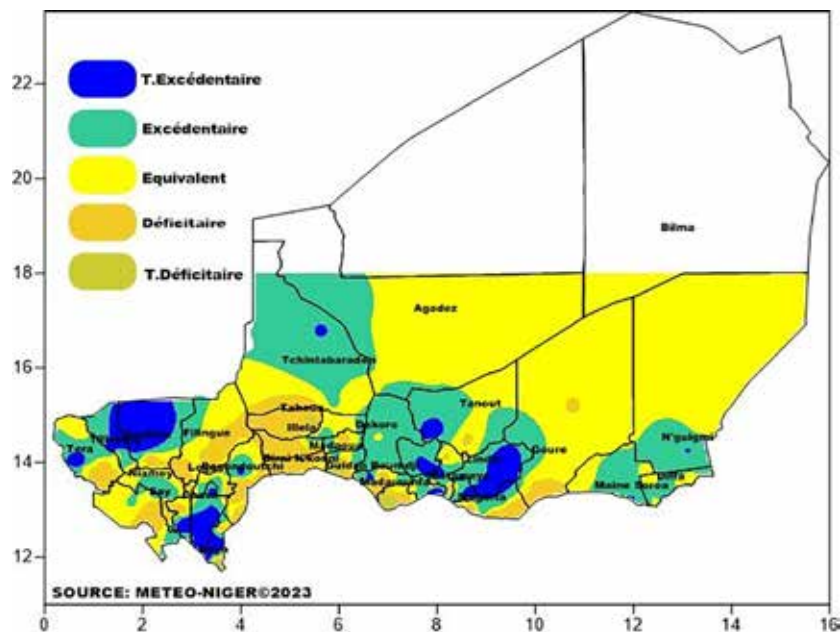


Figure 3 : Cumul saisonnier comparé à l'année passée.

Le cumul saisonnier au 30 juin 2023 comparé à la normale 1991-2020, montre une situation excédentaire dans certaines localités des régions de Tillabéri, Dosso, Tahoua, Maradi, Zinder, Diffa, et Agadez. Cependant, des cumuls très excédentaires ont été enregistrés dans les départements de Ouallam, Maradi, Zinder, Tanout et Gouré. Le cumul est resté équivalent à légèrement déficitaire sur le reste du pays (figure 4).

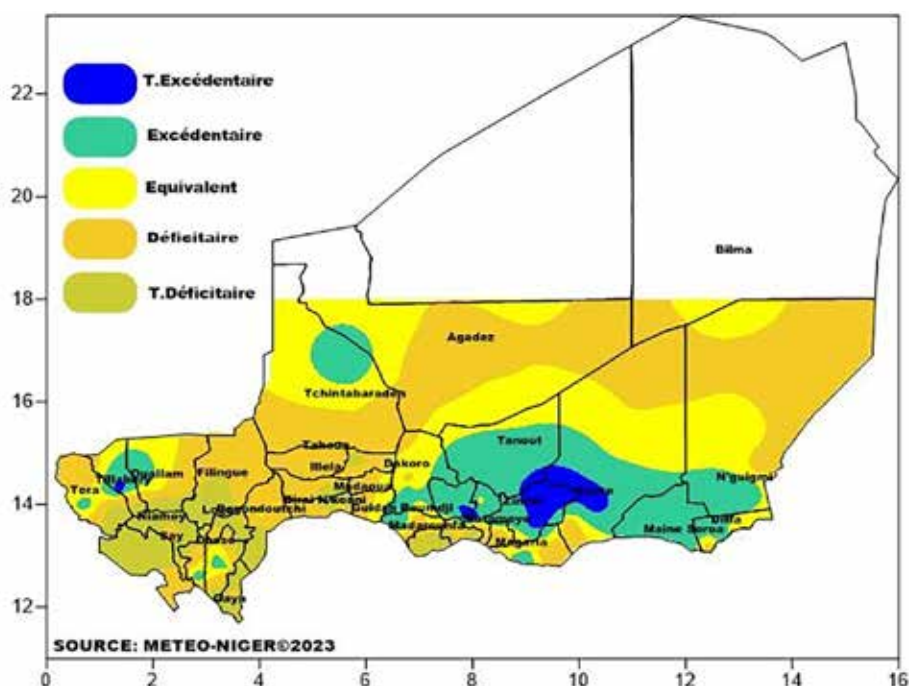


Figure 4 : Comparaison du cumul saisonnier par rapport à la normale 1991-2020

Les activités pluvio-orageuses ont été accompagnées par des vents et de poussière. Des vents forts ont été enregistrés dans la région de Dosso ayant occasionner d'importants dégâts matériel (chute de cinq pylônes électriques à Zabori). La vitesse moyenne des vents a varié entre de 2,5 m/s à N'Guigmi à 8,2 m/s à Zinder (figure 5).

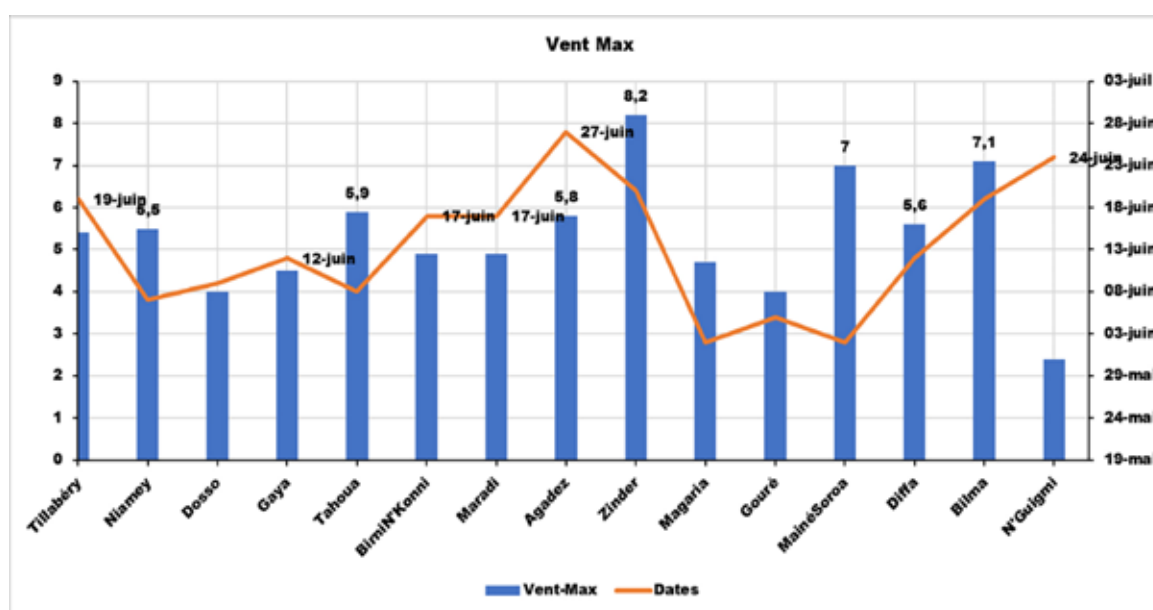


Figure 5 : Pics de vents observés sur les stations synoptiques en fonction des dates au cours du mois de Juin 2023.

IV. CAS DE CATASTROPHES ENREGISTRÉS AU 30 JUIN 2023

4.1. Communes affectées.

A la date du 30 Juin, 10 communes réparties dans 7 départements de quatre (4) régions (Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder) ont été affectées par les inondations en juin 2023 contre 13 en 2022 à la même période. Les régions de Zinder et Tillabéri ont les communes les plus affectées (3 communes) (Tableau1).

Tableau 1 : Nombre de communes affectées par région au 30 juin 2023 et 2022

Régions	Communes 2023	Communes 2022
Agadez	0	1
Dosso	0	1
Diffa	0	1
Maradi	2	2
Tahoua	2	1
Tillaberi	3	2
Niamey	0	1
Zinder	3	4
Total	10	12

4.2. Localités affectées.

En termes de localités touchées, il a été enregistré 22 villages/quartiers en 2023 contre 15 en 2022 à la même période soit une augmentation de 7 localités. La région de Zinder a enregistré le plus grand nombre de villages/quartiers avec 11 localités suivie de Tahoua 5 villages/quartiers (Tableau2).

Tableau 2 : Nombre de villages et quartiers affectés par région au 30 juin 2023 et 2022

Régions	Villages/Quartiers 2023	Villages/Quartiers 2022
Agadez	0	1
Dosso	0	1
Diffa	0	0
Maradi	11	2
Tahoua	5	1
TILLABERI	3	6
Niamey	0	1
ZINDER	3	4
Total	22	15

4.3. Infrastructures endommagées

Dans la région de Dosso, il a été enregistré la chute des pylônes servant au transport d'électricité suite à des vents forts dans la commune de Zabori. Dans la région de Tillabéri, la route de Namaro a été coupée suite à la pluie enregistrée dans la nuit du 10 au 11 juin. A cette situation, il faut mentionner 3 classes effondrées dans les régions de Tahoua (2 classes) et de Maradi (1 classe).

4.4. Maisons effondrées.

Dans la région de Dosso, il a été enregistré la chute des pylônes servant au transport d'électricité suite à des vents forts dans la commune de Zabori. Dans la région de Tillabéri, la route de Namaro a été coupée suite à la pluie enregistrée dans la nuit du 10 au 11 juin. A cette situation, il faut mentionner 3 classes effondrées dans les régions de Tahoua (2 classes) et de Maradi (1 classe).

Tableau 3 : Nombre de maisons effondrées par région au 30 juin 2023 et 2022

Régions	Nombre de maisons effondrées 2023	Nombre de maisons effondrées 2022
Agadez	0	0
Dosso	0	12
Diffa	0	0
Maradi	236	1
Tahoua	53	1
TILLABERI	65	14
Niamey	0	0
ZINDER	55	62
Total	409	78

4.5. Personnes sinistrées.

Au total, 3509 personnes sinistrées ont été déclarées en 2023 contre 4596 en 2022 à la même période soit une diminution de 1087 personnes sinistrées suite aux précipitations moins importantes enregistrées et aux activités de sensibilisation menées par les autorités (MAH-GC) avec l'appui des partenaires. La région de Maradi enregistre le plus grand nombre de personnes sinistrées avec 1910 en 2023 contre 14 personnes en 2022 à la même période. Elle est suivie des régions de Tillabéri avec 705 en 2023 contre 3773 personnes en 2022 et Tahoua avec 594 en 2023 contre 0 en 2022 (Tableau 4).

Tableau 4 : Nombre de personnes sinistrées par région au 30 juin 2023 et 2022

Régions	Personnes sinistrées 2023	Personnes sinistrées 2022
Agadez	0	5
Dosso	0	368
Diffa	0	0
Maradi	1910	14
Tahoua	594	0
TILLABERI	705	3773
Niamey	0	0
ZINDER	300	436
Total	3509	4596

4.6. Pertes en vies humaines.

Au total, 3509 personnes sinistrées ont été déclarées en 2023 contre 4596 en 2022 à la même période soit une diminution de 1087 personnes sinistrées suite aux précipitations moins importantes enregistrées et aux activités de sensibilisation menées par les autorités (MAH-GC) avec l'appui des partenaires. La région de Maradi enregistre le plus grand nombre de personnes sinistrées avec 1910 en 2023 contre 14 personnes en 2022 à la même période. Elle est suivie des régions de Tillabéri avec 705 en 2023 contre 3773 personnes en 2022 et Tahoua avec 594 en 2023 contre 0 en 2022 (Tableau 4).

4.7 Pertes de cheptel

Sur l'ensemble du pays, il a été enregistré la perte de 588 animaux à la date du 30 juin (577 gros ruminants et 11 petits ruminants) contre 467 en 2022 soit une augmentation de 121 animaux. Les régions de Tahoua et Maradi enregistrent le plus grand nombre de têtes d'animaux perdues avec respectivement 567 et 21. Plusieurs têtes de petits et grands ruminants, ayant périés sous les premières pluies tombées. Le phénomène s'observe tout le long du tronçon Abalak -Tabalak en image ci-dessous (région de Tahoua).



4.8 Pertes des cultures

4.8.1 Séquences sèches.

Tout comme les importants dégâts causés par les inondations, des séquences sèches dommageables aux cultures ont été observées dans quelques localités du pays. Dans la région de Tahoua, 219 villages repartis dans sept (7) départements ont été affectés par des séquences sèches avec comme conséquences un avortement des semis entre la 2ème et la 3ème décade. Dans la première décade, 180 villages à Dosso et 49 villages à Tillabéri ont connu des séquences sèches de plus de dix (10) jours.



4.8.2 Inondations des cultures

A la date du 30 Juin 2023, à l'échelle nationale les aires de cultures n'ont pas été affectées par les inondations.

V. SYNTHÈSE

Des fortes pluies ont été enregistrées au cours du mois de juin occasionnant ainsi des inondations ayant engendré d'importants dégâts dans les parties Centre et Sud-Ouest du pays. Par contre, des séquences sèches de plus de dix (10) jours ont été observées dans certaines localités des régions de Dosso, Tahoua, Niamey et Tillabéri.

Sur l'ensemble du pays, 10 communes réparties dans 7 départements ont été impactées par les inondations au 30 juin. Les régions les plus impactées sont Zinder, Maradi et Tahoua. Il a été enregistré 3509 personnes sinistrées réparties dans 514 ménages et 5 décès sur l'ensemble du pays. A cette situation, il faut mentionner 3 classes effondrées et 588 têtes de bétail perdues sur l'ensemble du pays.

Les dégâts causés par les inondations et les vents forts résultent des pluies modérées à fortes et présentent des disparités à l'intérieur des régions, des départements et des communes au 30 juin 2023.

Les régions de Zinder et Maradi ont enregistré les premiers cas de décès par noyade causés par les inondations et la région de Dosso a notifié la chute des pylônes servant au transport d'électricité. Dans la région de Tillabéri, la route de Namaro a été coupée suite à la pluie enregistrée dans la nuit du 10 au 11 juin. Ces dégâts ont été enregistrés en grande partie entre le 1er et le 27 juin.

Tableau 5 : Nombre de décès enregistrés par région au 30 juin 2023 et 2022

	Nbr de décès 2023	Nbr de décès 2022	Ecart décès 2023-2022
Agadez	0	0	0
Diffa	0	0	0
Dosso	0	0	0
Maradi	1	4	-3
Niamey	0	0	0
Tahoua	0	0	0
Tillabéri	0	1	-1
Zinder	4	0	4
Total	5	5	0

VI. PERSPECTIVES

Au cours de la période Juillet-Août-septembre 2023, il est prévu une saison de pluie normale à tendance humide ou excédentaire sur la bande agropastorale du pays avec des quantités de pluies égales ou supérieures aux cumuls moyens de la période 1981-2010. En perspective pour le mois de juillet, selon les analyses et les prévisions de la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), il est attendu des précipitations modérées à fortes sur l'ensemble du pays.

VII. AVIS ET CONSEILS

Compte tenu des perspectives du mois de Juillet 2023, il est recommandé de :

- Evacuer les zones inondables (habitats et infrastructures de base) ;
- Eviter les traversées des cours d'eau où les risques d'écoulement sont forts après une pluie ;
- Renforcer la veille hydrométéorologique et la sensibilisation des populations sur les risques d'inondation, d'effondrement de maisons et de noyades ;
- Eviter les habitats vulnérables et construire des abris de substitution (cases, hangars) ;
- Initier des campagnes d'élagage des arbres à proximité des lignes de transport d'électricité et des habitations pour réduire les incidents électriques ;
- Emettre des bulletins d'alerte en cas d'évènements pluvio-orageux forts prévus sur le pays ;
- Veiller à l'entretien des ouvrages et infrastructures (caniveaux, routes et ponts).

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE BULLETIN

DMN: DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DNGPC: DISPOSITIF NATIONAL DE GESTION ET DE PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CC/SAP: CELLULE DE COORDINATION DU SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

DGPC: DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE

MAG/EL/DSA: MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE, DIRECTION DE LA SANTÉ ANIMALE

CNCOD: COMITE NATIONAL DE COORDINATION DES ONG SUR LA DESERTIFICATION

MAH/DGC: MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE, DIRECTION DE LA GESTION DES CATASTROPHES

FAO : ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

CONTACTS

- **M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN**

Directeur de la Météorologie Nationale,
Tél. +227 20732160, Email: katielloulaw@gmail.com

- **M. BARMOU BATOURE MAHAMAN BOHARI**

Point focal, CC/SAP
Tél. +227 96989042, Email: Sahel_clim@hotmail.fr

- **M. BOUBACAR ISSOUFOU**

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN
Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

- **M. MIKAÏLA ISSA**

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN
Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837,
Email: mikailaissa@gmail.com



VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Réduction des Risques de Catastrophes** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.